

Enquête sur les pratiques culturelles en grandes cultures en 2021

À la demande de l'Union européenne et des professionnels du secteur, l'enquête publique relative aux « pratiques culturelles en grandes cultures en 2021 » décrit et caractérise l'itinéraire technique de parcelles culturelles. Elle aborde différents thèmes tels que la préparation des sols, l'irrigation, le rendement, la lutte contre les ennemis des cultures, la fertilisation minérale et organique. D'autres sujets comme le raisonnement des interventions, le respect d'un cahier des charges, les précédents culturels sont également abordés. Elle est la seule source permettant d'estimer les quantités de pesticides utilisées en agriculture et contribue à détecter les pratiques émergentes.

Cette enquête est la quatrième enquête sur les pratiques culturelles des grandes cultures et succède à l'enquête réalisée en 2017. 21 grandes cultures sont interrogées dont les principales sont le blé, le maïs, l'orge, le triticale, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, les mélanges de céréales et de protéagineux et pour la première fois le sorgho et l'avoine.

En 2017, la région Occitanie se distingue par l'importance de la culture du tournesol, avec plus de 208 milles hectares, soit 35 % des superficies nationales. Le blé dur y est également très présent, représentant 38 % des superficies nationales, avec 142 milles hectares. Le blé tendre, principale grande culture régionale avec 265 milles hectares, représente 5 % des surfaces nationales. Le maïs grain couvre près de 142 milles hectares et représente 10 % des surfaces nationales.

En matière de protection des cultures, le nombre total moyen de traitements phytosanitaires varie selon les cultures mais aussi selon les régions pour chaque culture. Des différences de conditions pédoclimatiques, de pressions sanitaires, de potentiels de rendement et de pratiques selon les régions expliquent pour partie cette variabilité.

De façon assez globale, le nombre moyen de traitements phytosanitaires est plus faible qu'en moyenne nationale dans les régions du Sud. Par exemple, 3,2 traitements phytosanitaires sont appliqués sur le blé dur en Languedoc-Roussillon contre 4,9 en moyenne nationale.

En matière de travail du sol, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon se distinguent par une moindre part de superficie des grandes cultures ayant fait l'objet d'un labour en 2017.

Ne pas labourer permet de diminuer les coûts d'implantation de la culture, et de préserver les sols de l'érosion et des pertes de sol par coulées de boues lors des pluies violentes. L'importance du blé et du tournesol en Occitanie, espèces davantage implantées sans labour, notamment dans la région, explique cet écart.

En matière de fertilisation, les surfaces en grandes cultures font quasiment toutes l'objet d'un apport d'engrais, notamment minéral. Les surfaces les moins fertilisées sont le soja et tournesol.

Indicateur de fréquence de traitements moyen total (IFT) en Occitanie

	2017	2014	évolution
Blé tendre	3,3	3,6	ns
Blé dur	3,8	3,7	ns
Orge	2,8	2,7	ns
Triticale	1,9	nd	nd
Maïs grain	2,6	3,1	-
Tournesol	2,5	2,7	ns
Soja	1,5	nd	nd
Colza	5,7	nd	nd

Sources : SSP - Agreste – Enquête sur les pratiques culturelles en grandes cultures en 2014 et 2017

nd : donnée non disponible ou champ d'enquête non constant sur les deux années

ns : donnée non significative



Qui sommes-nous ?

Le service régional d'information statistique, économique et territoriale (Sriset) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a pour mission la production et la diffusion des informations statistiques, économiques et territoriales sur les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires et les marchés alimentaires de producteurs. Ces informations aident au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Ces travaux s'inscrivent dans les missions du service statistique public.



Pourquoi êtes-vous interrogé et non votre voisin lui-même exploitant ?

Votre exploitation agricole est l'une des 3 500 exploitations régionales de grandes cultures tirées au sort. Les principales grandes cultures enquêtées sont le blé, l'orge, le triticale, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, le maïs, les mélanges de céréales et de protéagineux.

Afin de garantir une bonne représentation des exploitations agricoles, plusieurs groupes d'entités proches ont été constitués selon des critères comme la localisation, la taille, le type de cultures... Des parcelles, tirées au sort au sein de chaque groupe, sont enquêtées pour le représenter. Votre participation garantit la qualité des résultats.

Comment se passe l'entretien ?



L'entretien est conduit en face à face avec un(-e) enquêteur(-trice) recruté(-e), formé(-e) et encadré(-e) par le Sriset. Vos données, sécurisées, sont confidentielles et soumises au secret statistique.

La collecte se déroule de janvier à avril 2022.

Où et quand trouver les résultats de l'enquête ?



Les premiers résultats de l'enquête seront disponibles au cours du premier trimestre 2023. Ils feront l'objet de publications et d'études nationales et régionales, mises à disposition sur le site internet de la Draaf et de l'Agreste, site des statistiques, de l'évaluation et de la prospective agricole du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Pour en savoir plus

- Pratiques culturales en grandes cultures en 2017 : stabilité des traitements phytosanitaires en Occitanie, Draaf Occitanie, premiers résultats n°03 - octobre 2019
www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/premiers_resultats_pkgc_2017_cle8ff4e6.pdf
- Enquête Pratiques phytosanitaires en grandes cultures et prairies 2017 : principaux résultats, Agreste, Chiffres et données, n°09 - octobre 2020
www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Chd2009/cd2020-9%20PK%20_GC2017b.pdf
- Le désherbage chimique et ses alternatives en grandes cultures, Draaf Occitanie, Agreste Études n°03 - mars 2021
www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/p_dseherbage_GC_vd_cle042beb.pdf

Pour être informé des données disponibles ou des nouvelles publications réalisées par votre Draaf, retrouvez-nous dans la rubrique "Données" à

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

ou sur :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr>

L'unité information statistique du Sriset vous remercie par avance de votre participation et de l'accueil réservé à notre enquêteur(-trice).